



GRÈVE FÉMINISTE

15
40

DÉFERLANTE POUR L'ÉGALITÉ



Au ministère du travail, nous voulons l'ÉGALITÉ.

Nous sommes agent·e·s des services déconcentrés d'un ministère censé appliquer les politiques publiques de lutte contre les inégalités salariales et les violences sexistes et sexuelles. Et pourtant notre employeur est incapable de remplir ses propres obligations en la matière auprès de nous.

Le 8 mars 2024 nous serons en grève pour l'égalité

**POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION,
IL FAUT DES MOYENS.**

- Les femmes ont perçu une rémunération inférieure de 16,5% à celle des hommes en 2021,
- Même le ministère s'attribue 0/10 dans son index égalité concernant les contractuelles
- Rien n'est fait en faveur des catégories C, composées à 90 % de femmes



Et pourtant, comme les entreprises privées, le ministère affiche fièrement son score de 85/100 dans son index, en contradiction flagrante avec les réalités vécues au quotidien par les agentes.

Malgré nos multiples demandes le Ministère n'adopte toujours pas le budget de rattrapage nécessaire à la résorption de ces inégalités, considérant que les inégalités "sont limitées" !

NOUS DEMANDONS :

1

Un bilan sérieux des inégalités de rémunération entre femmes et hommes

2

Un budget pour le rattrapage des salaires

3

Une revalorisation des carrières et rémunérations des catégories C

4

Une rémunération des contractuelles systématique au niveau du poste occupé

Rendez-vous sur grevefeministe.fr pour trouver les lieux de rassemblement et de manifestation.

POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, IL FAUT DES ORIENTATIONS CLAIRES.

En 2019 dans notre ministère **1 femme sur 5** déclarait avoir été victime **d'agissement sexiste au travail** et **1 femme sur 10** déclarait avoir subi des faits relevant du **harcèlement sexuel**.

Depuis rien n'a changé.

Nos organisations syndicales ont interpellé la ministre et demandé un rendez-vous sur ce sujet : celle-ci n'a pas daigné répondre et nous a renvoyé vers la DRH

NOUS DEMANDONS :

- 1** Que l'ensemble des **modules de formation** dédiés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles soient déployés dans tous les services du ministère en 2024.
- 2** Que tou-te-s les agent-e-s du ministère reçoivent une information complète sur la **procédure** de recueil des signalements de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes prise par arrêté du 26 mai 2021 et que cette procédure soit véritablement appliquée dans tous les services



POUR LA MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION D'ABSENCE POUR MENSTRUATIONS DOULOUREUSES

Les douleurs menstruelles sont minimisées, invisibilisées ou considérées comme normales. Pourtant, elles pèsent sur le corps des personnes menstruées, sur la rémunération (jour de carence), sur l'exercice du droit à congés.

NOUS DEMANDONS :

La mise en place d'un droit reconnu à hauteur de 24 jours par an, pour toutes les personnes menstruées, dans les DDETS(PP) et DREETS,

- sans justificatif médical,
- sans jour de carence,
- sans délai impératif.

CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES, IL FAUT AGIR MAINTENANT.

Le plan 2021-2023 pour l'égalité dans les ministères sociaux ne propose aucune action concrète en matière de protection des agentes victimes de violences conjugales.

NOUS DEMANDONS :

- 1** **Des mesures d'aide et d'accompagnement pour les victimes de violences conjugales** (soutien juridique et financier, aménagement des horaires et neutralisation des absences liées aux violences conjugales, droit à la mobilité).
- 2** **Avec un budget dédié** et le recrutement d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale plus nombreuses.

Tous les labels et les plans de communication n'y changeront rien,
c'est par les luttes que les femmes gagneront de réelles avancées.

NOUS SERONS TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 8 MARS!